

Déclaration sur le travail forcé et le travail des enfants - Cornerstone 2024

Cette déclaration est faite conformément à la Loi canadienne S2-11 sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (« Loi canadienne »).

Cette déclaration énonce les mesures prises par Cornerstone Building Brands Canada Inc ("Cornerstone Building Brands") pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement et dans ses opérations pour l'année financière allant du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Ceci est une déclaration conjointe de Cornerstone Building Brands Canada Inc. et de ses filiales Mitten Inc, et Mac Architectural Metals Inc.

Cornerstone Building Brands Canada. Situé à St. Thomas et à Calgary, emploie 1 200 employés à temps plein et est exploité sous les marques North Star Windows and Doors (St. Thomas) et Plygem Windows (Calgary). Ce sont des chefs de file reconnus de l'industrie de fabrication de portes et fenêtres qui fournissent des fenêtres en vinyle et en aluminium de première qualité ainsi que des systèmes de portes en acier et en fibre de verre.

Mac Architectural Metals Inc. Situé dans la banlieue de Montréal depuis plus de 20 ans, MAC Metal Architectural est un leader reconnu dans le secteur du design et de la fabrication de revêtement et de matériel de toiture en acier prépeint. Cette compagnie est connue pour son design et ses produits hautement résistants et ne nécessitant aucun entretien et elle emploie actuellement 110 employés à temps plein.

Mitten: Mitten est un leader dans la fabrication de revêtement en vinyle au Canada. Mitten fabrique des revêtements en vinyle de la plus haute qualité et les plus diversifiés depuis plus de 75 ans. Depuis lors, Mitten est connu pour offrir les meilleures solutions en vinyle pour chaque constructeur, à toutes sortes de prix. Outre ses revêtements en vinyle, Mitten revend également de nombreux produits auxiliaires à l'industrie du bâtiment. Mitten emploie actuellement 319 personnes dans l'ensemble du Canada.

Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

Cornerstone Building Brands Canada gère 4 usines, un centre de distribution et 17 succursales locales, offre des services de soutien produits et ventes dans l'ensemble du Canada et emploie 1 600 personnes. C'est une filiale à cent pour cent de Cornerstone Building Brands Inc., dont le siège se trouve aux États-Unis qui a plus de 100 points de vente en Amérique du Nord.

Le président des opérations canadiennes dirige l'organisation et il rend directement compte au directeur général de Cornerstone Building Brands Inc. situé à Cary, en Caroline du Nord. Les subordonnés directs du président des opérations canadiennes incluent le vice-président des

ventes, le vice-président de l'excellence de la croissance, le vice-président des ventes, Portes et fenêtres et le vice-président de l'exploitation et de la chaîne d'approvisionnement. Nous travaillons à assurer que notre structure organisationnelle soutienne non seulement la conformité aux lois applicables, mais qu'elle promeuve également un environnement qui donne la priorité aux pratiques éthiques.

Cornerstone Building Brands Inc. est le plus grand fabricant de produits pour l'industrie du bâtiment extérieurs, d'après les ventes de produits destinés aux bâtiments résidentiels et de faible hauteur en Amérique du Nord. Nous nous fions à notre expertise et à notre expérience opérationnelle de plus de 75 ans pour créer un portefeuille de produits chef de file du marché qui inclut des fenêtres en vinyle, des produits de revêtement en vinyle, des produits de placage de pierre, des toitures en métal, des systèmes muraux et des accessoires en métal. Notre chaîne d'approvisionnement est complexe, car nous travaillons avec des milliers de fournisseurs, avec qui nous entretenons souvent des relations de longue durée ; nous faisons 80 % de nos affaires avec 20 % de nos fournisseurs. Ces relations sont maintenues grâce à une adhérence rigoureuse à nos politiques d'entreprise et à un engagement partagé à utiliser des pratiques commerciales éthiques.

Les matériaux et produits que nous achetons le plus souvent de nos fournisseurs incluent du verre, du PVC, de l'aluminium et de l'acier et les É-U et le Canada sont nos deux fournisseurs les plus importants.

Nous utilisons, en outre, des services logistiques, y compris des services de transport et des services de gestion de flottes, dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et encourons des dépenses indirectes considérables liées à l'emballage, à l'équipement de nos usines, aux RH, à la TI et aux services externes.

Politiques et processus de diligence raisonnable

Cornerstone Building Brands a établi des lignes directrices, des politiques et des déclarations de divulgation qui reflètent notre dévouement à la protection des droits de la personne et aux pratiques commerciales éthiques :

- Rapport de Cornerstone Building Brands 2022 sur les informations environnementales, sociales et de gouvernance
- Politique d'entreprise de Cornerstone Building Brands – Politique sur les droits de la personne et les droits en matière de travail
- Produits de Cornerstone Building Brands - Code de conduite des fournisseurs
- Politique sur les chaînes d'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit de Cornerstone Building Brands, Inc.
- Cornerstone Building Brands, Inc. - Lignes directrices sur la gouvernance de l'entreprise

- Cornerstone Building Brands - Code de conduite des fournisseurs
- Cornerstone Building Brands - Politique anticorruption
- Cornerstone Building Brands - Guide du fournisseur

Nos lignes directrices sur la gouvernance de l'entreprise fournissent le cadre qui gouverne les actions de notre comité directeur et des autres comités. Ces lignes directrices définissent les responsabilités du comité directeur, les qualifications du directeur et les processus d'évaluation du rendement. Le comité directeur révisé régulièrement les lignes directrices de gouvernance de l'entreprise pour confirmer les meilleures pratiques.

En 2021, Cornerstone Building Brands a procédé à une évaluation de matérialité ESG afin de mieux comprendre les enjeux-clés, en se basant sur la rétroaction de parties prenantes internes et externes. Nous avons identifié, classé par ordre de priorité et validé des sujets matériels tout au long de notre processus d'évaluation, en les organisant par thèmes et selon leur pertinence pour les parties prenantes, ainsi que les risques, les opportunités et les impacts à court, moyen et long-terme.

Deux des sujets matériels identifiés étaient les droits de la personne et des chaînes d'approvisionnement responsables. Suite à ceci, nous avons établi une politique sur les droits de la personne et en matière de travail pour guider nos pratiques ainsi qu'un centre d'appel traitant les questions d'intégrité qui accepte tout rapport anonyme. Afin de développer une chaîne d'approvisionnement responsable, nous avons développé un Code de conduite pour les fournisseurs (CCF) basé sur les lignes directrices sur les droits de la personne déjà en place et sur la diversité, l'inclusion et l'éthique.

Nous avons, depuis 2022, mis en place notre CCF et notre politique sur les droits de la personne et en matière de travail afin d'établir nos normes en matière d'éthique et nos exigences en matière de pratiques de travail avec nos fournisseurs. Le CCF est communiqué par l'entremise de nos contrats avec nos fournisseurs et est disponible sur notre site web pour les fournisseurs existants. Bien que nous ne nous procurions pas directement de minerais provenant de zones de conflit, certains matériaux que nous utilisons contiennent de l'étain, que nous nous procurons conformément aux normes établies par notre politique sur l'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflits.

Évaluation des risques

Nous reconnaissons les risques pertinents aux droits de la personne liés à l'utilisation de services externalisés, de personnel sous-contrat et de personnel de sous-traitance.

Bien que nous ne nous procurions pas directement l'étain, mais uniquement des composés qui contiennent de l'étain, nous sommes conscients des risques aux droits de la personne associés à l'approvisionnement en étain. Dans la République démocratique du Congo, et dans les pays avoisinants, l'extraction des 3TG contribue aux conflits et aux abus en matière des droits de la

personne, y compris au travail forcé. En réponse à ces problèmes, nous avons mis en place notre politique sur les minerais provenant de zones de conflit.

Gestion des risques

Nous avons, au sein de nos opérations, mis en place de rigoureux processus de vérification au stade de l'embauche afin d'assurer la conformité aux lois sur le travail. Chaque nouvel employé doit fournir un numéro d'assurance sociale et nous vérifions la date de fin de permis des employés qui ont un permis de travail. En outre, tous les employés sont payés par le biais de la méthode de dépôt direct, ce qui permet d'assurer la transparence et la responsabilisation dans nos pratiques de paiement. Notre politique de communication ouverte (« Speak Up ») encourage le signalement de toute mauvaise conduite et notre ligne de communication ouverte est une chaîne de communication qui peut être utilisée pour toute question ou signaler toute inquiétude concernant la santé, la sécurité, les politiques ou les lois ainsi que toute mauvaise conduite ou violation, réelle ou soupçonnée du Code de conduite. La politique de communication ouverte permet de signaler des problèmes de manière anonyme, de télécharger de la documentation d'appui et d'ajouter des commentaires pour promouvoir la résolution et le suivi du problème. Aucun problème concernant le travail forcé ou le travail des enfants n'a été signalé au niveau interne à ce jour.

Lorsque nous nous procurons des produits contenant de l'étain, nous sommes obligés de nous conformer aux exigences de l'*U.S. Securities and Exchange Commission (SEC)*, en vertu du *Securities Exchange Act* de 1934, qui rend obligatoire le signalement de minerais provenant de zones de conflit. Afin de soutenir le processus de divulgation conformément à ces exigences et la gestion des risques liés aux minerais provenant de zones de conflits dans notre chaîne d'approvisionnement, Cornerstone Building Brands Inc. a développé une politique sur l'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit qui a été mise en œuvre à Cornerstone Building Brands Canada. Cette politique énonce en détail le processus de diligence raisonnable que nous demandons à nos fournisseurs de respecter. Les fournisseurs doivent passer et réussir le *EICC-GeSI Conflict Minerals Reporting Template (CMRT)*¹, en incluant l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement, pour identifier la fonderie / la raffinerie. Cette information doit ensuite être transmise au fournisseur direct de Cornerstone Building Brands, qui doit remplir le CMRT et fournir l'information concernant le pays d'origine à Cornerstone Building Brands. Cette information est ensuite examinée par l'équipe responsable de la conformité de Cornerstone Building Brands Inc. basée aux États-Unis.

Processus en cas de non-conformité soupçonnée ou de violations réelles

¹ Le *Conflict Minerals Reporting Template (CMRT)* est un gabarit normalisé développé par la *Responsible Minerals Initiative (RMI)* pour faciliter le transfert d'information concernant le pays d'origine et les fonderies et raffineries utilisées par le biais de la chaîne d'approvisionnement.

Le Code de conduite de Cornerstone Building Brands inclut une politique qui encourage le signalement de mauvaises conduites et de violations des lois applicables à la direction, aux ressources humaines et à la ligne de communication ouverte. Le Code de conduite, le Code de conduite des fournisseurs et l’affichage d’informations dans toutes les installations de la compagnie permettent de transmettre de l’information sur la manière d’accéder à la ligne de communication ouverte, gérée par une compagnie indépendante, disponible 24 h / 24, 7 j / 7 et qui offre ses services dans les langues locales. Une équipe de Cornerstone Building Brands, Inc. basée aux É-U examine les problèmes signalés par l’entremise de la ligne de communication ouverte et les transmet au directeur des RH Canada s’ils sont en rapport avec l’unité d’affaires canadienne. Le directeur des RH Canada réexamine les problèmes signalés pour déterminer un suivi local approprié et, au besoin, faire ouvrir une enquête par le personnel de la compagnie approprié.

Toutes les violations du Code signalées sont prises au sérieux et Cornerstone Building Brands est engagé à mener une enquête complète et appropriée sur chaque rapport. Si un incident est prouvé, on prendra de promptes mesures correctives, qui peuvent inclure la cessation d’emploi, si cela est approprié.

Priorités futures

Afin d’améliorer notre programme de gestion des risques et d’assurer la conformité aux lois et règlements internationaux, nous avons créé un partenariat avec *Global Risk Management Solutions* (GRMS) pour développer le programme de gestion des risques liées aux fournisseurs de Cornerstone Building Brands.

Le programme de gestion des risques liés aux fournisseurs est conçu pour simplifier la collecte et la gestion de renseignements essentiels concernant le statut en matière de réglementation et de conformité, ainsi que les opérations commerciales de nos fournisseurs de matériaux et de nos fournisseurs de services. Nous mettrons en place, dans le cadre de ce programme, un processus de qualification des fournisseurs qui demandera à tous les nouveaux fournisseurs de participer à une évaluation du risque. Les fournisseurs devront répondre à un questionnaire ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et se conformer à notre CCF et à notre politique sur les droits de la personne et le travail par le biais de notre portail Fournisseurs Ivalua et / ou participer à un examen externe mené par GRMS qui inclut une vérification par rapport aux critères d’évaluation du risque de Cornerstone Building Brands. Il se peut que l’on demande aux fournisseurs de fournir des renseignements d’appui.

Remédiation

Nous n’avons pas, à l’heure actuelle de processus de remédiation formel en place car nous n’avons pas identifié de problèmes de travail forcé ou de travail des enfants.

Formation

En ce qui concerne nos propres opérations, tous les employés sont dans l’obligation de suivre une formation sur le Code de conduite pendant le processus d’intégration et chaque année après

ceci. Pendant l'intégration, les employés doivent attester formellement qu'ils ont lu et compris le Code de conduite de Cornerstone Building Brands.

Nous n'offrons pas, à l'heure actuelle, de formation spécifique sur le travail forcé ou le travail des enfants. Au lieu, les employés bénéficient d'une formation sur notre Guide des employés et notre Code de conduite.

Surveillance et évaluation

Nous n'avons pas, pour l'instant, de processus de surveillance et d'évaluation formel pour évaluer l'efficacité de nos politiques et de nos procédures pour assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne soient pas utilisés dans nos chaînes d'approvisionnement. Nos processus de surveillance et d'évaluation existants sont principalement focalisés sur des pratiques de santé et de sécurité dans l'ensemble de nos opérations.

Attestation

Conformément aux exigences stipulées par la Loi et plus particulièrement l'article 11 de ladite loi, j'atteste avoir pris connaissance de l'information incluse dans ce rapport concernant les entités nommées ci-dessus. En me basant sur mes connaissances et ayant fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que l'information incluse dans ce rapport est véridique, exacte et exhaustive sur tous les points matériels aux fins de la Loi et pour l'année identifiée ci-dessus.

Nom et prénoms Lisa Domnisch

Titre : Présidente, Cornerstone Building Brands Canada

Date : 30 mai 2024



J'ai l'autorité d'engager Cornerstone Building Brands et ses filiales canadiennes, Mitten Inc, Cornerstone Building Brands Canada, Mac Architectural Metals Inc